

TROISIÈME ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mercredi, le 10 mars 2021 à 19 h 00
Par visioconférence

PRÉSENCES:

M. Pierre Pelletier	Président (2022)
M. Arnaud Desbiens	Vice-président (2021)
M. Yvon Bélanger	Trésorier (2022)
M ^{me} Carolle Dussault	Administratrice (2021)
M ^{me} Nadia Aubin-Horth	Administratrice (2022)
M. Bernard Drouin	Administrateur coopté (2021)
M ^{me} Émilie Villeneuve	Conseillère municipale, district St-Louis-Sillery

ABSENCES :

M. Jean-Guy Villeneuve	Administrateur (2021)
M ^{me} Amélie Lapointe	Secrétaire (2022) (démissionnaire)
M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district Pointe-de-Sainte-Foy
M. Rémy Normand	Conseiller municipal, district du Plateau

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 2 personnes assistent à l'assemblée.

1 Ouverture de l'assemblée

M. Pierre Pelletier, président, ouvre la réunion à 19h00. M^{me} Lapointe annonce avec regret qu'elle a démissionné. M. Pelletier la remercie. M^{me} Lapointe quitte la rencontre.

2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout d'un point à Suivi des dossiers sur le réseau structurant de transport en commun.

RÉSOLUTION 21-03-01

SUR PROPOSITION DE M. Yvon Bélanger, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Pierre Pelletier, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

3 Adoption du procès-verbal du 10 février 2021

RÉSOLUTION 21-03-02

SUR PROPOSITION DE M^{me} Nadia Aubin-Horth, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Bernard Drouin, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 10 février 2021 tel que déposé.

Affaires découlant du procès-verbal

- **Projet Humanitii** – Le projet de lettre de doléances n'a pas encore été rédigé mais le sera dans le mois qui vient.
- **Boisé et terrains de soccer Rochebelle** – Le conseil de quartier s'interroge sur la relocalisation des terrains de soccer situés sur le terrain de l'École de Rochebelle qui sera occupé par le tramway. M^{me} Villeneuve suggère dans un premier temps de contacter M^{me} Émilie Bégin, conseillère en communication au Bureau de projet du Réseau structurant de transport en commun, pour avoir des informations.

RÉSOLUTION 21-03-03

Concernant les terrains de soccer de l'École de Rochebelle

SUR PROPOSITION DE M. Arnaud Desbiens, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Yvon Bélanger, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de mandater le président pour qu'il communique avec les instances concernées par la relocalisation des terrains de soccer de l'École de Rochebelle (Ville, Bureau de projet du réseau de transport structurant, Centre de services scolaires des Découvreurs) pour s'informer de l'état d'avancement du dossier.

- **Mobilité active** – Un tableau a été distribué aux membres du conseil et les problématiques connues de chacun ont été inscrites. M. Pelletier propose de transmettre le tableau à la Ville après que M^{me} Aubin-Horth et M^{me} Dussault auront ajouté ce qui concerne les écoles, la piste cyclable de la route de l'Église, ainsi que les commentaires reçus de citoyens du secteur Saint-Denys.

4 Période d'information par les membres du conseil municipal

La conseillère, M^{me} Émilie Villeneuve rappelle que la Ville a amorcé récemment une démarche de consultation relativement à sa [Stratégie de développement durable 2030](#). Une séance d'information en ligne se tiendra le jeudi 11 mars à 19 h. M^{me} Villeneuve mentionne qu'il y a énormément de contenus et que [M. Claude Villeneuve](#), biologiste, vulgarisateur scientifique et titulaire de la chaire en éco-conseil à l'université du Québec à Chicoutimi, a récemment été invité pour dresser un état de la situation. Elle mentionne que deux appels ont déjà eu lieu dans le cadre de la stratégie, soit un [appel d'intérêts concernant le centre éducatif en agriculture urbaine](#) pour le Grand Marché et un appel de projets concernant [le verdissement et la déminéralisation de terrains privés](#) pour lequel il sera possible d'obtenir une subvention pouvant atteindre jusqu'à 20 000 \$ et couvrir jusqu'à 80 % du coût total des dépenses admissibles. La date limite pour soumettre un projet est le 12 avril.

Bien que cela ne concerne pas le quartier, M^{me} Villeneuve termine sur une note artistique en mentionnant que [l'arbre au boulet](#) situé sur la rue Saint-Louis dans le Vieux-Québec sera converti en œuvre d'art publique par l'artiste Paryse Martin.

Questions et commentaires

Tramway – M^{me} Villeneuve espère qu'il y aura cette semaine des dénouements heureux relativement au projet de réseau structurant. Elle fait part de sa satisfaction face à l'appui donné au projet par le conseil de quartier.

Parcs canins – M^{me} Villeneuve confirme qu'il y aura de [nouvelles aires d'exercices canins](#) en 2021 dont un à la Base de plein air de Sainte-Foy. Les travaux débiteront dès que le dégel le permettra. Un parc canin plus petit sera aménagé au parc Saint-Yves. Des espaces canins encore plus petits et sommairement aménagés seront installés un peu partout dans la ville.

5 Période de questions et commentaires du public

Terrains de soccer et piste cyclable - Une citoyenne indique qu'un des deux terrains de soccer qui seront déplacées pour faire place au tramway serait relocalisé trop près du boisé de Rochebelle. Selon elle, ce terrain devrait être relocalisé ailleurs dans l'arrondissement. Elle s'interroge également sur les raisons qui expliquent le tracé d'une piste cyclable en plein cœur du boisé de Rochebelle. Elle tient à ce que le boisé de Rochebelle soit préservé intégralement. Le conseil de quartier réitère qu'il s'est prononcé pour la protection du boisé et qu'il s'oppose à ce qu'une piste cyclable le traverse.

Limites de vitesse - Un citoyen s'interroge sur les nouvelles limites de vitesse que la Ville se propose d'implanter. M. Pelletier le réfère à l'article du journal l'Appel pour connaître le calendrier d'implantation dans l'arrondissement. Le citoyen s'interroge plus particulièrement sur les vitesses prévues sur la rue Montreuil et son prolongement, la rue Picardie. Selon lui, même à 40 ou 30 km/h, c'est encore trop. Il souhaiterait que des éléments comme des bollards ou des

arrêts soient ajoutés pour inciter les conducteurs à ralentir. Des précisions sont apportées concernant les actions menées actuellement par la Ville : la Stratégie de sécurité routière 2019-2024 travaille sur les limites de vitesse, les cheminements scolaires, les trottoirs et la sensibilisation à la sécurité routière. Le projet Vision de la mobilité active 2022-2026 travaille sur la mobilité et la sécurité des piétons et cyclistes.

6 Suivi des dossiers

➤ **Politique de participation publique**

La Ville annonçait le 11 février [l'adoption de la politique de participation publique](#) qui entrera en vigueur en mai prochain. M. Pelletier précise les quelques changements qui ont été apportés par rapport à la version soumise à la consultation publique l'année dernière : faciliter la diffusion de l'information sur la tenue d'assemblée publique auprès de certaines clientèles; mesures transitoires reliée aux conditions sanitaires et reddition de comptes concernant les décisions de ne pas assujettir un acte à des mesures de participation publique supplémentaires à celles prévues dans la loi. Ce dernier point faisait partie des commentaires formulés dans l'[avis](#) que le conseil de quartier a exprimé lors de la consultation publique sur la nouvelle politique. La recommandation voulant que les promoteurs privés devraient être incités à prendre des mesures de participation publique n'a pas été retenue.

Une séance de formation sur la politique de participation publique est prévue ce printemps auprès des conseils de quartier.

M. Pelletier mentionne la création d'un comité sur la politique de participation publique à la suite d'une réunion de la Table des présidents et présidentes des conseils de quartier tenue le 22 février dernier. L'ambition du comité est vaste et avant de décider si un membre du CA devrait y être désigné il est pertinent d'attendre de plus amples explications que la Ville pourra donner lors de la formation sur sa politique de participation publique. M. Pelletier va toutefois communiquer avec les responsables pour être tenu informé des développements.

➤ **Carte des limites de vitesse**

La présentation par la Ville de la carte des nouvelles limites de vitesse a eu lieu avec tous les conseils de quartier de l'arrondissement. Cinq membres du conseil étaient présents. Les limites seront de 30 km/h sur les rues résidentielles, de 40 km/h sur les rues qui relient les zones résidentielles et de 50 km/h sur les artères principales. Entre juin et août, il y aura installation des panneaux de circulation dans le quartier. Il semble que les limites ne soient pas négociables bien que M. Voyer ait mentionné que les commentaires des conseils de quartier seraient pris en considération.

Les explications données par la Ville pour justifier une limite de 50km/h sur la rue Bégon montrent que l'on favorise la fluidité automobile plutôt que la protection des usagers vulnérables. Tous conviennent toutefois que la Ville a fait un virage important en réduisant la vitesse partout sur le territoire mais qu'il y a encore du travail à faire. Selon M^{me} Aubin-Horth le système prédit la

Ville qu'on a mais non la Ville qu'on souhaiterait avoir. La ville est encore pensée pour l'automobile.

➤ **Projet de sécurité routière**

Le projet de sensibilisation à la sécurité routière présenté à la Ville par le conseil de quartier a été accepté. La mise en œuvre du projet qui vise à sensibiliser les conducteurs au respect des nouvelles limites de vitesse pourrait être réalisée lors de la rentrée scolaire, peu après la mise en application des nouvelles limites. Le contenu du dépliant prévu au projet sera propre au quartier et le visuel est à déterminer. Des secteurs de distribution devront être ciblés. Malheureusement, aucun cheminement scolaire ne pourra être intégré au projet puisque les écoles du quartier n'ont pas été retenues dans le [plan d'intervention de 2021](#) de la Ville. Le projet de sensibilisation sera présenté à l'assemblée générale.

➤ **Stratégie de développement durable**

La séance d'information se tiendra demain le jeudi 11 mars à 19 h. M. Drouin est déjà inscrit. M. Pelletier va s'inscrire également.

➤ **Table des présidents et présidentes des conseils de quartier**

La Table s'est réunie le 22 février dernier. M. Pelletier n'a pas été informé de l'événement. Il en a toutefois reçu le compte-rendu. La réunion a été l'occasion pour les présidents de faire part des sujets prioritaires pour leurs conseils respectifs. Parmi les sujets abordés il mentionne le projet Laurentia, la mobilité active, l'absence de comité de démolition, l'expérience énergivore de la consultation en amont, l'état de l'itinérance, l'accès aux parcs en hiver. Une prochaine assemblée est annoncée pour l'automne. Il y sera question de relancer les activités de la Table Environnement, des relations avec la presse et du rôle des conseils de quartier. M. Pelletier obtient l'aval des membres pour participer aux travaux de la Table.

➤ **Assemblée générale annuelle**

Rapport annuel – M. Pelletier a fait parvenir le projet de rapport annuel à tous les membres. Toutes les résolutions prises par le conseil ne figurent pas dans le rapport mais les plus importantes y sont. M^{me} Séguin accepte de réviser le document.

RÉSOLUTION 21-03-04

Concernant l'adoption du Rapport annuel 2020

SUR PROPOSITION DE M. Yvon Bélanger, DUMENT APPUYÉE PAR M. Bernard Drouin, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le Rapport annuel 2020 sous réserve de quelques corrections mineures.

RÉSOLUTION 21-03-05

Concernant le paiement de frais de secrétariat pour la révision du Rapport annuel 2020

SUR PROPOSITION DE M. Arnaud Desbiens, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Carolle Dussault, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter la proposition de M^{me} Jocelyne Séguin de révision du rapport annuel pour un

montant de 40 \$ et de lui émettre à cette fin un chèque du même montant après réception du document révisé.

Le dépliant – M. Pelletier a fourni à la Ville un texte pour le dépliant. Celui-ci est en impression. Il sera distribué prochainement. Le dépliant est conjoint avec le conseil de quartier de Sillery. M^{me} Dussault aurait aimé y inviter les gens à s'impliquer dans le quartier. Ce n'est que partie remise.

Activité de l'assemblée annuelle – Il y aura présentation du projet de sensibilisation à la sécurité routière et de son contexte. M^{me} Dussault propose de demander aux membres ce qui les intéresse et comment ils souhaitent collaborer.

M^{me} Dussault et M. Desbiens se proposent pour faire la présentation du projet lors de l'Assemblée générale. M. Pelletier demeure en soutien.

Procédure de mise en candidature et postes en élection – Le [formulaire de dépôt et d'appui d'une candidature](#) est disponible sur le site des conseils de quartier. Toutes les personnes qui souhaitent se présenter ou se représenter doivent soumettre leur candidature et la faire appuyer par dix personnes résidant ou travaillant dans le quartier.

M. Bélanger informe le conseil qu'il ne se représentera aux prochaines élections. M. Pelletier le remercie au nom de tous les membres du conseil d'administration.

Avec la démission de M^{me} Lapointe et celle annoncée de M. Bélanger, six postes seront en élection. Seuls deux membres demeurent en poste jusqu'en 2022, soit M. Pelletier et M^{me} Aubin-Horth. M. Desbiens et M^{me} Dussault confirment qu'ils se représentent. M. Bernard Drouin informe qu'il restera disponible pour occuper un poste coopté. Tous les membres sont invités à faire du recrutement pour assurer la relève au sein du conseil d'administration.

➤ **Réseau structurant de transport en commun**

Le conseil de quartier de Cap-Rouge a rendu publique une lettre qu'il a adressée à la députée Geneviève Guilbaut pour lui demander de maintenir la portion ouest du projet de tramway. Le conseil de quartier de Saint-Louis avait quant à lui demandé dans une lettre à la députée Joëlle Boutin son avis sur ce sujet. Cette dernière a répondu par lettre au conseil de quartier en omettant de répondre à cette question. M. Drouin propose d'aller la rencontrer pour lui demander de nouveau son avis.

La proposition est discutée. Vu les options possibles, les développements probables à brève échéance et l'heure tardive, M. Pelletier conclut d'ajourner la discussion sur le sujet et qu'il pourrait convoquer une assemblée spéciale pour décider de gestes à poser.

7 Divers

- **Correspondance**

M. Pelletier ne mentionne que deux correspondances reçues.

La première provient d'un groupe de citoyens de Duchesneau qui s'opposent à un projet de construction du côté nord du chemin des Quatre-Bourgeois face à l'église. Il attend une communication du conseil de quartier du Plateau sur ce sujet.

La seconde est une lettre envoyée au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques demandant que les répercussions sur la desserte terrestre (route et chemin de fer) du projet Laurentia soient soumises au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. La lettre est cosignée par plusieurs conseils de quartier. Elle est accompagnée d'une lettre similaire envoyée conseil de quartier de Cap-rouge. Le sujet est reporté à la prochaine assemblée.

- **Secrétariat**

RÉSOLUTION 21-03-06

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 10 mars 2021

SUR PROPOSITION DE M^{me} Nadia Aubin-Horth, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Bernard Drouin, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'émettre un chèque de 100 \$ à M^{me} Jocelyne Séguin pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée du 10 mars 2021.

- **Trésorerie**

M. Bélanger mentionne que le solde du compte au 28 février 2021 est de 1297,88 \$.

8 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, M. Pelletier lève l'assemblée à 22 h 10. L'assemblée générale annuelle aura lieu le 14 avril 2021.

M. Pierre Pelletier

Président